

Documents pontificaux

Lettre de S. S. Léon XIII à Mgr Servonnet, archevêque de Bourges.

La *Semaine religieuse* du diocèse de Bourges publie la lettre suivante :

A Notre Vénérable Frère Pierre, archevêque de Bourges.

LEON XIII, PAPE.

Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

Nous n'avons pas appris sans une grande tristesse que, de certains actes récemment émanés du Siège apostolique, quelques-uns prenaient tout à fait à tort occasion pour déclarer publiquement que Nous avons modifié Nos vues relativement à la conduite des catholiques de France en matière politique et sociale, conduite que dès le début Nous avons Nous-même tracée, et sur laquelle depuis Nous n'avons cessé d'insister, chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Nous avons déploré d'autant plus ces agissements qu'ils sont de nature à jeter l'incertitude dans les âmes et à détourner du droit chemin les esprits bouleversés, qu'ils infligent même une flétrissure à ceux de vos concitoyens qui, de toutes parts, s'efforcent d'obéir scrupuleusement à Nos exhortations et, prenant pour règle de leur vie ces mêmes exhortations, se dévouent à la religion et à la patrie.

La vérité est que ces documents, que Nous avons récemment publiés, se rapportent uniquement, soit au dogme, soit à la discipline chrétienne, et ne regardent en aucune façon les prescriptions qui, Nous l'avons dit, concernent les catholiques de votre pays et sont clairement contenues dans la Lettre aux Français du mois de février 1892 et dans l'Encyclique *Rerum novarum*.

En cette matière que rien absolument n'ait été changé et que plutôt tout persiste dans sa vigueur intégrale, il est facile de le comprendre. Car il ne serait pas digne de la sagesse du Siège apostolique d'abandonner les décisions qu'il a prises après des considérations si mûries et qu'il a inculquées avec un zèle si soutenu; de sorte que celui qui serait d'un autre sentiment devrait